



## Malgré de fortes disparités, la mixité des métiers progresse en Île-de-France

En 2013, en Île-de-France, près d'un emploi sur deux (49,1 %) est occupé par une femme. Selon les métiers, cette part se révèle très hétérogène. Toutefois depuis 2008, les métiers occupés principalement par des hommes ainsi que les métiers mixtes connaissent une féminisation de leurs effectifs, en particulier en Île-de-France. En outre, les métiers à dominance féminine, plus souvent occupés à temps partiel et moins rémunérés, sont moins nombreux qu'en province. Plus diplômées, les jeunes femmes se positionnent plus fréquemment que leurs aînées sur des métiers plus rémunérateurs et/ou en expansion. Ce faisant, les jeunes générations contribuent à accroître la mixité des métiers.

Nathalie Couleaud, Danielle Jabot, Insee Île-de-France

Thalia Breton, Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Préfecture de la région d'Île-de-France

En 2013, parmi les 4,1 millions de Franciliennes âgées de 15 à 64 ans, près des trois quarts sont actives, c'est-à-dire en emploi ou à la recherche d'un emploi. Les Franciliennes sont 2,6 millions à occuper un emploi, soit 87 % des femmes actives de la région et 64 % des femmes en âge de travailler (15 à 64 ans). De surcroît, près d'une personne sur deux en emploi (49,1 %) est une femme dans la région.

### Une progression régulière de la féminisation de l'emploi en Île-de-France

La place croissante des femmes sur le marché du travail est un fait marquant de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis 1968, la part des femmes en emploi parmi celles en âge de travailler a progressé de 11 points. Même si la progression est moins spectaculaire ces dernières années, ce sont 33 500 Franciliennes supplémentaires qui exercent une activité professionnelle, entre 2008 et 2013. Plusieurs facteurs ont permis cette progression. D'une part, un meilleur accès des femmes à la formation a favorisé leur accès à l'emploi. D'autre part, et de façon conjointe, le regard porté par la société française sur le

travail féminin a évolué vers une liberté accrue donnée aux femmes de pouvoir travailler lorsqu'elles le désirent.

Si près de la moitié des personnes en emploi sont des femmes, il n'en demeure

pas moins qu'elles n'investissent pas tous les métiers dans les mêmes proportions. En Île-de-France comme en province, la ségrégation professionnelle persiste, même si elle se réduit avec le temps.

### 1 Les métiers mixtes se féminisent

	Métiers à dominance « féminine »	Métiers à dominance « masculine »	Métiers « mixtes »	Ensemble des métiers
<b>Situation en 2013</b>				
Nombre de métiers	21	47	19	87
Nombre de femmes	1 465 300	313 200	837 800	2 616 300
Nombre d'hommes	471 400	1 364 600	872 500	2 708 500
Total	1 936 700	1 677 700	1 710 300	5 324 700
Taux de féminisation (en %)	75,7	18,7	49,0	49,1
Part de femmes par type de métier (en %)	56,0	12,0	32,0	100,0
Écart taux de féminisation Île-de-France – province (en points)	-3,8	1,4	2,5	1,5
Écart part des femmes Île-de-France – province (en points)	-10,4	-2,8	13,2	0,0
<b>Évolution 2008-2013</b>				
Évolution taux de féminisation (en points)	-0,5	0,8	1,2	0,4
Évolution part des femmes (en points)	-2,3	0,1	2,2	0,0

Lecture : en 2013 en Île-de-France, 56,0 % des femmes en emploi exercent un métier à dominance « féminine » et 18,7 % des emplois des métiers à dominance « masculine » sont occupés par des femmes. Entre 2008 et 2013, la féminisation des métiers « mixtes » a progressé de 1,2 point.

Champ : population en emploi, âgée de 15 à 65 ans au lieu de résidence en 2008 et en 2013.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.

## Pour une mixité des métiers

En France, il faudrait que la moitié des personnes en emploi change de métier pour atteindre une parfaite mixité des métiers. Ces disparités sont sources d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes et de moindres opportunités de carrière, pour les femmes comme pour les hommes.

En 2014, le gouvernement a fixé l'objectif de passer de 12 % à 30 % de métiers mixtes (métiers où l'autre sexe est présent à hauteur d'au moins 40 %) à l'horizon 2025. Cela suppose de développer une réelle égalité des chances et de traitement entre les genres en matière d'orientation, de formation, de recrutement, de conditions de travail, de déroulement de carrière, de promotion et de rémunération.

## Moins de métiers à dominance féminine en Île-de-France qu'en province

Tous les métiers n'apparaissent pas comme étant mixtes. En effet, la part des femmes au sein des différents métiers (taux de féminisation) en Île-de-France varie de 1 % pour les conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (BTP) à 99 % pour les assistantes maternelles. Dans la région, 21 métiers sur 87 sont à dominance féminine (*Définitions*), contre 24 en province. Ce sont sensiblement les mêmes qu'en province. En premier lieu, on trouve les métiers d'assistantes maternelles (98,8 %), de secrétaires de direction (96,1 %), d'aides à domicile et d'aides ménagères (95,8 %), de secrétaires (94,3 %) et d'employées de maison (93,8 %). À l'inverse, 47 métiers sur 87 sont à dominance masculine, contre 44 en province. Ce sont également sensiblement les mêmes qu'en province : conducteurs d'engins du BTP (99,0 % d'hommes), ouvriers qualifiés de la réparation automobile (97,8 %), ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment (97,6 %) et ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment (97,5 %). Les métiers à dominance féminine sont moins nombreux que les métiers à dominance masculine et l'éventail des professions occupées par les femmes est plus de deux fois moindre que celui des hommes. Cet écart s'explique en partie par la grille des familles de métiers qui est davantage détaillée pour les métiers à dominance masculine.

Enfin, dans la région, 19 métiers sont mixtes comme en province. Il s'agit notamment des cadres des services administratifs, comptables et financiers, des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés), des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, des cadres de la banque et des assurances et du métier de maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce (*figure 1*).

## Les métiers mixtes et à dominance masculine sont davantage féminisés en Île-de-France

Si 49,1 % des emplois dans la région sont occupés par des femmes, ce n'est le cas que

pour 47,6 % des emplois en province. Cet écart s'explique pour moitié par la féminisation plus importante de la population francilienne (51,2 % de femmes contre 50,4 % en province parmi les 15-64 ans) et pour une autre moitié par le différentiel de taux d'emploi des hommes et des femmes, plus faible en Île-de-France (écart de 5,5 points contre 6,9 points en province). Les femmes investissent donc plus le marché du travail en Île-de-France qu'en province et le nombre de métiers à dominance féminine est plus faible dans la région. Il en résulte que la place des femmes dans les métiers mixtes ou à dominance masculine est plus élevée en Île-de-France.

Une Francilienne sur trois exerce un métier mixte en 2013, contre une femme sur cinq en province. Les métiers mixtes sont plus féminisés en Île-de-France qu'en province (49,0 % contre 46,5 %) et davantage en 2013 qu'en 2008 (1,2 point de plus). S'agissant des métiers à dominance masculine, le taux de féminisation est un peu plus élevé en Île-de-France (19 % contre 17 %) et en très légère progression sur la période.

Un peu plus d'une Francilienne sur deux (56 %) exerce un métier à dominance féminine, alors que cela concerne deux femmes sur trois en province. Le taux de féminisation de ces métiers est stable entre 2008 et 2013 et un peu plus faible en Île-de-France qu'en province (76 % contre 79 %).

Ces écarts entre l'Île-de-France et la province s'expliquent par les caractéristiques des emplois dans la région qui vont attirer des diplômé(e)s et des jeunes cadres. Les jeunes femmes cadres investissent plus fréquemment les métiers mixtes voire à dominance masculine.

## La concentration des femmes dans certains métiers est moins marquée en Île-de-France

On observe une moindre concentration des femmes dans certains métiers. Certes, en Île-de-France, 80 % de l'emploi féminin se répartit seulement entre 29 des 87 familles

de métiers (contre 37 pour les hommes) et la moitié des femmes en emploi se concentrent dans 14 métiers. Toutefois, cette concentration est encore plus forte en province où seulement douze métiers rassemblent la moitié de l'emploi féminin. La profession employant le plus de Franciliennes est celle des cadres des services administratifs, comptables et financiers, métier occupé par 6,3 % des femmes en emploi.

## Les métiers à dominance féminine sont souvent occupés à temps partiel

Dans les métiers à dominance féminine, une personne sur cinq est à temps partiel, contre moins d'une sur dix dans les métiers à dominance masculine. Deux métiers très fortement féminisés emploient une forte proportion de personnes à temps partiel : les employés de maison (47,8 %) et les aides à domicile et ménagères (45,6 %). Ces résultats font écho à la très forte part de femmes (71 %) parmi les personnes en emploi à temps partiel en Île-de-France : 20,9 % des Franciliennes en emploi sont à temps partiel (548 000 femmes), contre 8,2 % des hommes (222 000 hommes) (*figure 2*).

Dans les métiers à dominance masculine, une personne sur quatre est immigrée (contre un peu plus d'une sur six dans les métiers mixtes). De plus, ces métiers emploient 43,0 % de personnes sans diplôme, contre 20,4 % seulement dans les métiers mixtes. Ces constats vont de pair avec une moindre qualification d'une majorité de métiers à dominance masculine.

Les métiers mixtes sont exercés majoritairement par des diplômés du supérieur (64 %), en particulier chez les femmes (66 %). Plus de quatre diplômés du supérieur sur dix (42,7 %) exercent un métier mixte. Dans ces métiers, quatre emplois sur dix (42,5 %) sont des emplois de cadres (commerciaux, de la banque, de la fonction publique, des services administratifs comptables et financiers), occupés à 80 % par des diplômés du supérieur.

## 2 Les métiers mixtes sont davantage occupés par des diplômés du supérieur

En %

	Métiers à dominance « féminine »	Métiers à dominance « masculine »	Métiers « mixtes »	Ensemble des métiers
Temps partiel	20,1	7,8	14,5	14,5
Immigré	21,4	25,4	17,2	21,3
Adulte d'un couple sans enfant	17,6	18,0	19,7	18,4
Adulte d'un couple avec enfant(s)	40,8	45,2	42,2	42,6
Adulte d'une famille monoparentale	10,4	3,9	6,1	7,0
Personne vivant seule	16,6	16,8	19,3	17,5
Sans diplôme	37,2	43,1	20,4	33,7
Diplômé du baccalauréat	20,9	17,2	15,7	18,0
Diplômé du supérieur	41,9	39,7	63,9	48,3

Lecture : 20,1 % des individus exerçant un métier à dominance « féminine » travaillent à temps partiel, contre 14,5 % des personnes exerçant un métier « mixte ».

Champ : population âgée de 15 à 64 ans au lieu de résidence en Île-de-France en 2013.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire.

## Dans les métiers qualifiés, le taux de féminisation progresse en Île-de-France

Le taux de féminisation de l'ensemble des métiers en Île-de-France est passé de 48,7 % en 2008 à 49,1 % en 2013. Sur cette période, on compte 33 500 femmes de plus en emploi et 11 000 hommes en moins.

Certains métiers se féminisent davantage. Il s'agit de métiers qualifiés, tels que les techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques (+ 5,7 points), les professionnels du droit (+ 4,6 points), les cadres commerciaux et technico-commerciaux (+ 3,7 points) et les cadres du BTP et les cadres de la fonction publique (+ 3,0 points) (figure 3).

Les dynamiques à l'œuvre derrière cette féminisation sont diverses.

D'une part, il peut s'agir de métiers que les femmes investissent plus que les hommes. Dans ces métiers, le nombre d'hommes augmente également, mais en moindre proportion. Il en va ainsi de métiers mixtes (professionnels du droit, cadres de la fonction publique ou cadres de la banque et des assurances, par exemple) ou de métiers à dominance masculine (cadres du BTP, cuisiniers ou encore employés des services divers).

D'autre part, l'augmentation du taux de féminisation d'un métier peut résulter de son déclin, la proportion de femmes progressant alors du fait d'un plus fort départ des hommes en retraite ou en reconversion, ou encore d'une progression du nombre de femmes alors que le nombre d'hommes régresse. C'est le cas des agents d'exploitation des transports, ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (figure 4).

Par ailleurs, la féminisation d'un métier peut s'effectuer par le renouvellement des

### 3 Moins d'hommes et plus de femmes parmi les cadres commerciaux

Évolution du nombre d'emplois par métier entre 2008 et 2013

	Évolution du nombre de femmes	Évolution du nombre d'hommes	Évolution des effectifs totaux du métier
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	9 700	1 500	11 200
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	6 600	-4 100	2 500
Cadres de la banque et des assurances	5 400	2 600	8 000
Cadres du bâtiment et des travaux publics	5 000	10 500	15 500
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	3 900	600	4 500
Cuisiniers	3 400	2 600	6 000

Champ : population âgée de 15 à 64 ans au lieu de résidence en Île-de-France en 2013.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.

générations, les jeunes femmes investissant davantage des métiers traditionnellement masculins. Ce phénomène est tangible dans les métiers mixtes : le taux de féminisation des moins de 30 ans s'y élève à 52,9 % contre 45,7 % pour les 50-64 ans. À l'inverse, pour les métiers à dominance féminine, le taux de féminisation diminue chez les jeunes générations.

### Les métiers masculins et mixtes sont mieux rémunérés que les métiers féminins

L'écart de salaire entre femmes et hommes en Île-de-France est de 25 %. À durée de travail identique, il s'établit à 19,2 % (contre 19,8 % en province).

Certains facteurs (disparités de secteurs d'activité, de catégorie sociale, type de contrat) expliquent près de 20 % de cet écart (contre près de 40 % en province du fait de l'effet plus fort du secteur d'activité de l'entreprise). Les 80 % restants tiennent à d'autres facteurs comme l'expérience professionnelle, l'ancienneté dans l'entreprise, le niveau de diplôme mais également des

inégalités de traitement en défaveur des femmes.

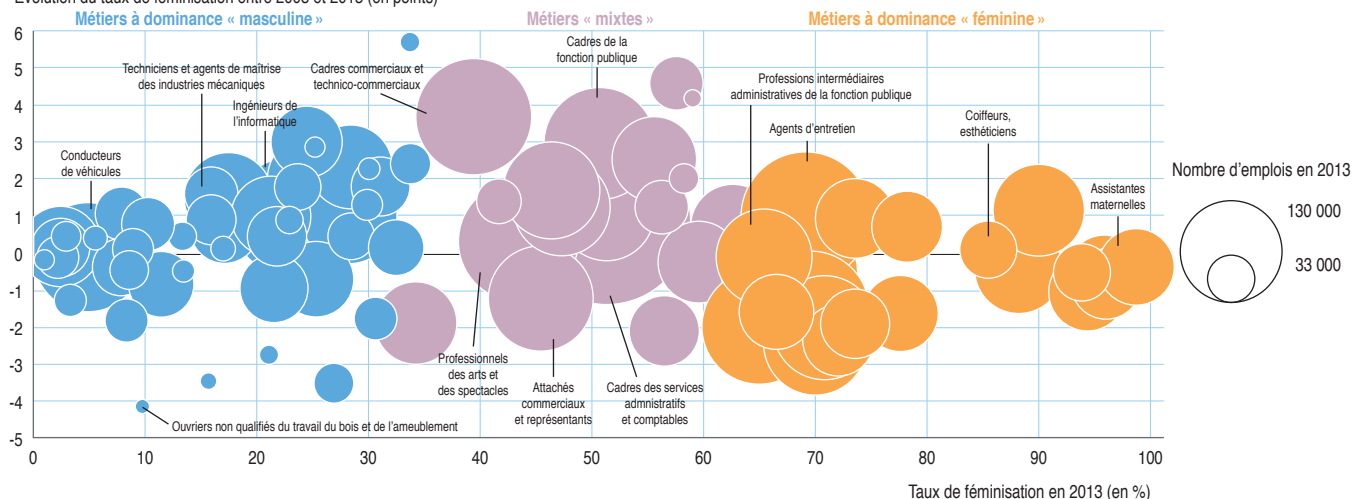
Aucun métier à dominance féminine ne figure parmi les douze métiers les plus rémunérateurs. Ces derniers comptent six métiers à dominance masculine (dont dirigeants d'entreprise et ingénieurs et cadres de l'industrie) et six métiers mixtes (dont cadres de la banque et des assurances et médecins et assimilés). Parmi les douze métiers les moins rémunérateurs, on trouve six métiers à dominance féminine (dont agents d'entretien, coiffeurs et caissiers), trois métiers mixtes et trois métiers à dominance masculine (dont cuisiniers et ouvriers non qualifiés de la manutention).

Les métiers ayant les plus importants écarts de salaires entre femmes et hommes, à quotité et durée de travail identiques, sont deux métiers mixtes, professionnels de l'action culturelle (- 49,8 % pour les femmes) et cadres de la banque et des assurances (- 40,4 %), et deux métiers à dominance masculine, dirigeants d'entreprise (- 31,8 %) et ouvriers qualifiés de la maintenance (- 30,9 %). Parmi les dirigeants d'entreprises, les rares femmes sont plus jeunes

### 4 Les cadres de la fonction publique se féminisent

Positionnement des métiers selon leur taux de féminisation et leur évolution

Évolution du taux de féminisation entre 2008 et 2013 (en points)



Lecture : 146 000 personnes sont cadres de la fonction publique en 2013. Le taux de féminisation est de 50,7 %, il s'agit d'un métier mixte. Ce taux a augmenté de 3 points entre 2008 et 2013.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.



que leurs homologues masculins : 33 % ont moins de 40 ans contre 23 % des hommes. À l'inverse, les ouvrières qualifiées de la maintenance sont plus âgées et moins diplômées que les ouvriers et exercent dans des secteurs d'activité différents. Les différences entre filles et garçons dans la scolarité plaident pour une féminisation des emplois qualifiés et mieux rémunérés. En effet, les taux de réussite des filles au baccalauréat sont meilleurs que ceux des garçons (89,0 % en 2014 en Île-de-France contre 83,6 %), le taux de scolarisation des filles à 18 ans est plus élevé (90,1 % contre 84,4 %). Enfin, 62,5 % des Franciliennes âgées de 15 à 64 ans non scolarisées ont au moins le baccalauréat contre 57,7 % des hommes.

### Les Franciliennes profitent aussi des métiers en expansion

En Île-de-France, les quatorze principaux métiers en expansion entre 2008 et 2013 ont vu leurs effectifs croître de 177 000 personnes, dont 53 % dans des métiers mixtes, 26 % dans des métiers à dominance féminine et 21 % dans des métiers à dominance masculine. Tous les métiers masculins en expansion se féminisent fortement (cadres du BTP, ingénieurs informatiques, cuisiniers). Parmi les métiers mixtes, le taux de

féminisation est stable ou en progression. Les métiers de secrétaires de direction, aides à domicile et aides ménagères, infirmiers et sages-femmes, dont le taux de féminisation était déjà élevé, continuent de se féminiser. Parallèlement, les quatorze principaux métiers en récession en Île-de-France emploient 145 100 personnes en moins entre 2008 et 2013, dont 66 % dans des métiers

à dominance féminine, 27 % des métiers à dominance masculine et seulement 7 % dans des métiers mixtes. Ces métiers en récession sont essentiellement peu qualifiés, que ce soit dans le secteur public (employés administratifs de la fonction publique de catégorie C et assimilés) ou dans le privé (secrétaires, techniciens des services administratifs, comptables et financiers). ■

### La filière du numérique

La filière du numérique compte 487 000 emplois occupés par des Franciliens en 2013, dont 36,6 % par des femmes, une part quasiment stable depuis 2008. Les secteurs d'activité majoritairement féminins sont l'édition de livres, périodiques et autres activités d'édition (58,9 % de femmes) et la publicité-communication (50,7 %). Les secteurs les moins féminisés sont liés aux technologies d'information et de communication (fabrication des TIC : 26,4 % de femmes) ou à l'informatique (édition de logiciels : 28,0 % de femmes ; programmation, conseil et autres activités informatiques : 25,6 % ; réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication : 15,8 %). Les emplois dans les secteurs les plus féminisés ne sont pas moins qualifiés que dans les secteurs masculins mais comptent une plus grande part de temps partiel.

Les femmes bénéficient de 29 % de la progression des emplois de la filière du numérique entre 2008 et 2013. Les trois secteurs qui voient leur taux de féminisation progresser le plus entre 2008 et 2013 (0,7 point ou plus de progression) sont pour l'un en déclin (l'édition de livres) et pour les deux autres en expansion (programmation, conseil et autres activités informatiques, ainsi que publicité-communication). Le taux de féminisation progresse également dans un secteur en expansion de la filière, la production cinématographique. Dans des métiers en déclin (fabrication et vente des TIC, télécommunications), le taux de féminisation régresse.

### Définitions

Une **famille professionnelle (Fap)** regroupe des professions qui font appel à des compétences communes. La nomenclature des Fap a été élaborée par la Dares à partir du répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome) de Pôle emploi et de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee.

**Taux de féminisation** : part des femmes dans l'emploi ou le métier considéré.

**Taux d'emploi** : part des personnes en emploi dans l'ensemble de la population des 15-64 ans.

**Métier à dominance « féminine »** : métier pour lequel le taux de féminisation est supérieur de plus de 15 points à celui de l'ensemble des métiers. Sachant que, pour tous métiers confondus, ce taux est de 49,1 %. Par exemple, les assistants maternels sont dans 99 % des cas des assistantes maternelles.

**Métier à dominance « masculine »** : métier pour lequel le taux de féminisation est inférieur d'au moins 15 points à celui de l'ensemble des métiers.

**Métier « mixte »** : métier qui n'est ni à dominance féminine ni à dominance masculine. Pour pouvoir comparer l'Île-de-France et la province, les catégories s'appuient sur les critères de typage franciliens (si l'on appliquait indépendamment le principe entre l'Île-de-France et la province, dix métiers changeraient de catégorie en province).

**Métier en expansion** : entre 2008 et 2013, les effectifs de ces métiers augmentent d'au moins 5 % et gagnent au minimum 5 000 personnes.

**Métier en récession** : entre 2008 et 2013, les effectifs de ces métiers diminuent d'au moins 5 % et perdent au minimum 5 000 personnes.

**Salaire en équivalent temps plein** : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel ou occupés une partie de l'année). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

### La filière de l'hôtellerie

Si la filière de l'hôtellerie se féminise (35,2 % en 2013), elle reste marquée par des écarts qui se créent dès l'orientation scolaire. Dans cette filière qui compte 166 000 salariés, seul le métier d'employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie est à dominance féminine (82,8 % de femmes). Les métiers qualifiés sont essentiellement occupés par des hommes, à l'exception de celui de maîtrise de l'hébergement hall et étages (51,7 % de femmes). Dans les deux métiers où la progression du nombre d'emplois est la plus forte entre 2008 et 2013 (cuisiniers et commis de cuisine, aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents), la féminisation de ces métiers porte l'essentiel de l'augmentation. En revanche, si les femmes n'occupent que 36,4 % des emplois de cadres de l'hôtellerie et de la restauration, elles bénéficient de 39,4 % de la progression des emplois entre 2008 et 2013 dans ce métier.

### Pour en savoir plus

- Le Strat F., Molina V., « Droit, communication, médecine, banque-assurance : des métiers qualifiés qui se féminisent », *Insee Analyses Bretagne* n° 35, mars 2016.
- « Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes », *Dares Analyse* n° 82, novembre 2015.
- « Femmes et hommes sur le marché du travail – Les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyse* n° 17, mars 2015.
- D'Agostino A., Épiphanie D., Jonas I., Séchaud F., Sulzer E., « Femmes dans des métiers d'hommes : entre contraintes et déni de légitimité », *Bref du Cèreq* n° 324, novembre 2014.
- « La répartition des hommes et des femmes par métiers – Une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », *Dares Analyse* n° 79, décembre 2013.

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :

Dailla de Oliveira

Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2017